



# Bulletin d'information BAC

n°1  
2021



Depuis plusieurs années, le syndicat mène une politique de protection et de reconquête de la qualité de l'eau potable issue de ses captages d'eau. Le territoire du syndicat compte 11 communes avec cinq captages d'eau potable qui permettent de satisfaire les besoins de l'ensemble de ses abonnés, soit plus de 9500 usagers.

L'objectif principal de cette politique en émergence est de pouvoir approvisionner les générations actuelles et futures avec une eau de qualité et accessible pour tous.

Cet engagement implique la mise en place de différentes mesures, l'élaboration de projets en collaboration avec les acteurs du territoire et la participation de toutes et tous pour limiter la contamination de l'eau par nos activités quotidiennes.

Le présent bulletin d'information précise les différentes mesures nécessaires à la préservation de la qualité de l'eau, l'état d'avancement du syndicat dans les diverses démarches ainsi que les problématiques de qualité d'eau connues sur les captages.

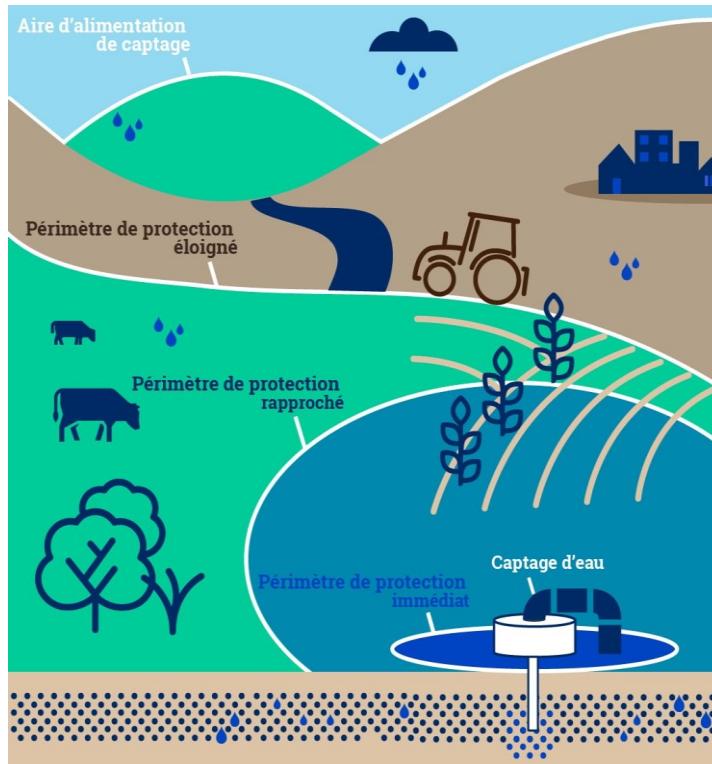


# Les mesures de reconquête de la qualité des eaux :

## Mesure réglementaire

La Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

L'utilisation d'un captage d'eau destinée à la consommation humaine par une collectivité publique est soumise à Déclaration d'Utilité Publique pour sa protection avec la mise en place de périmètres de protection autour de ce captage pour le protéger.



Source : <https://enimmersion-eau.fr/>

## Mesure volontaire

La démarche Bassin d'Alimentation de Captage (BAC)

En cas de pollution (majoritairement des nitrates ou des produits phytosanitaires) de l'eau, les démarches préventives restent la solution la plus durable et souvent la moins onéreuse afin de limiter le transfert de polluants vers le captage. Cette démarche se mène en 3 étapes avec pour finalité la mise en place d'un programme d'actions.

### Ça veut dire quoi BAC ?

L'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement.

### Où en est-on aujourd'hui sur les captages du SIAEPA O2 Bray ?

**DUP arrêtée** ✓

- Beaussault
- Bully
- Nesle-Hodeng

**DUP en cours** ✗

- Mesnières-en-Bray
- Neuville-Ferrières

#### DEMARCHE BAC – TOUS CAPTAGES

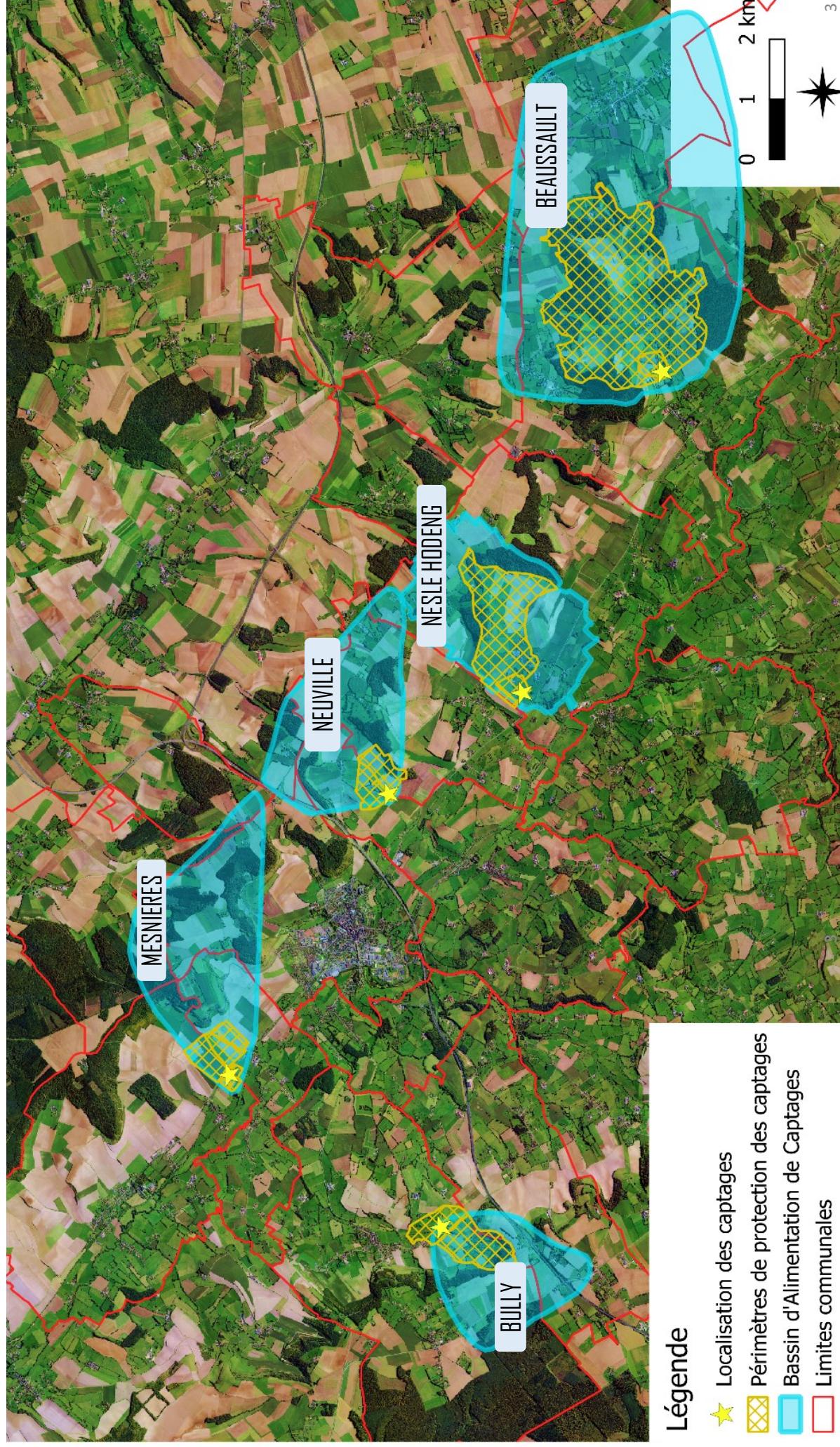
VOLET 1	Phase 1 : Etude hydrogéologique et délimitation des BAC	✓
	Phase 2 : Cartographie de la vulnérabilité aux pollutions diffuses	✓
	Phase 3 : Analyse des pressions humaines	✓
VOLET 2 – Diagnostics agricoles		✗
VOLET 3 – Programme d'action		✗

✓ Réalisé

✗ En cours

✗ A réaliser

## Les captages du SIAEPA O2 Bray et leurs BAC associés :

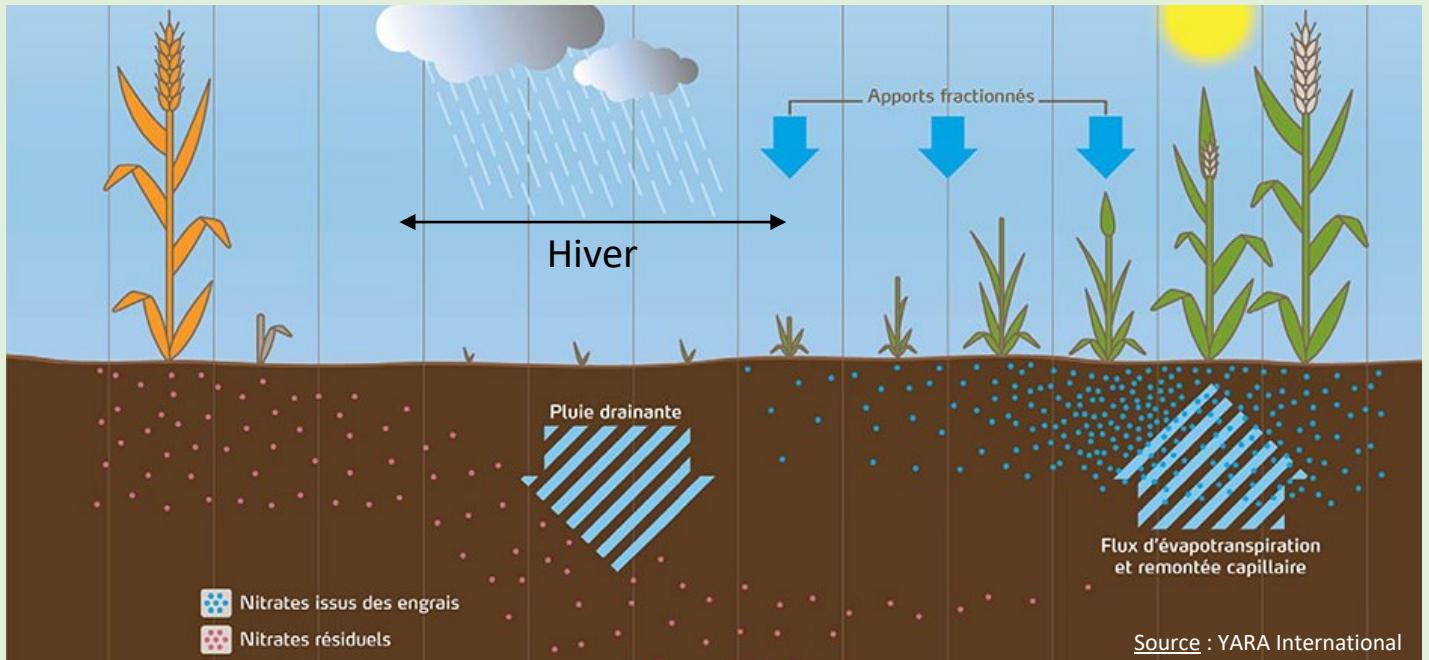


# Les problématiques de pollution diffuse :

## NITRATES

Il s'agit de produits dérivés des apports en azote pour aider au développement des cultures (apports par engrais biologiques de type fumier ou chimiques).

Au printemps et en été, les cultures puisent les nitrates synthétisés par les microorganismes du sol, ce qui limite le risque de fuite d'azote.

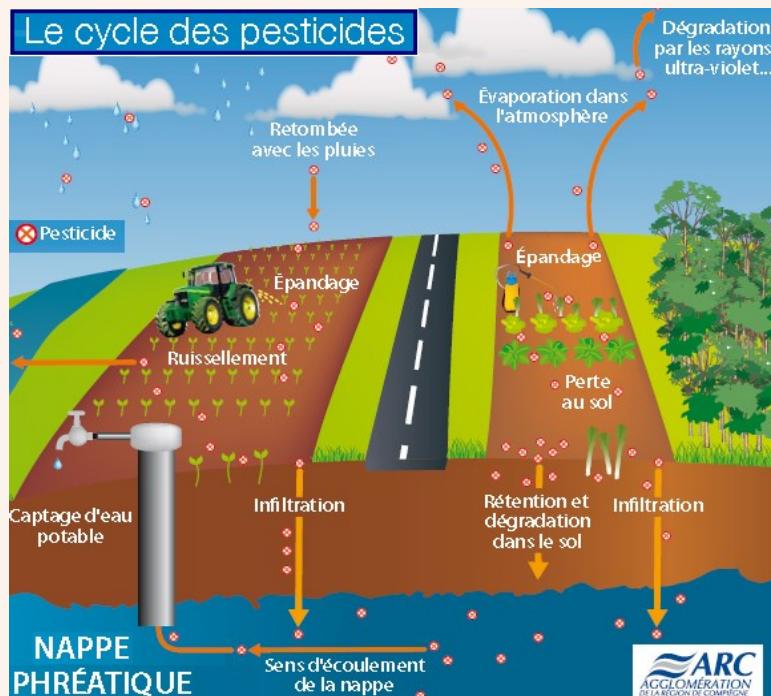


En hiver, les sols non végétalisés ne retiennent plus les nitrates du sol. Ils ont tendance à être lessivés, c'est-à-dire à migrer vers la nappe d'eau, notamment en période de fortes pluies. Ils induisent ainsi une contamination des eaux qui rejoignent les captages.

## PESTICIDES

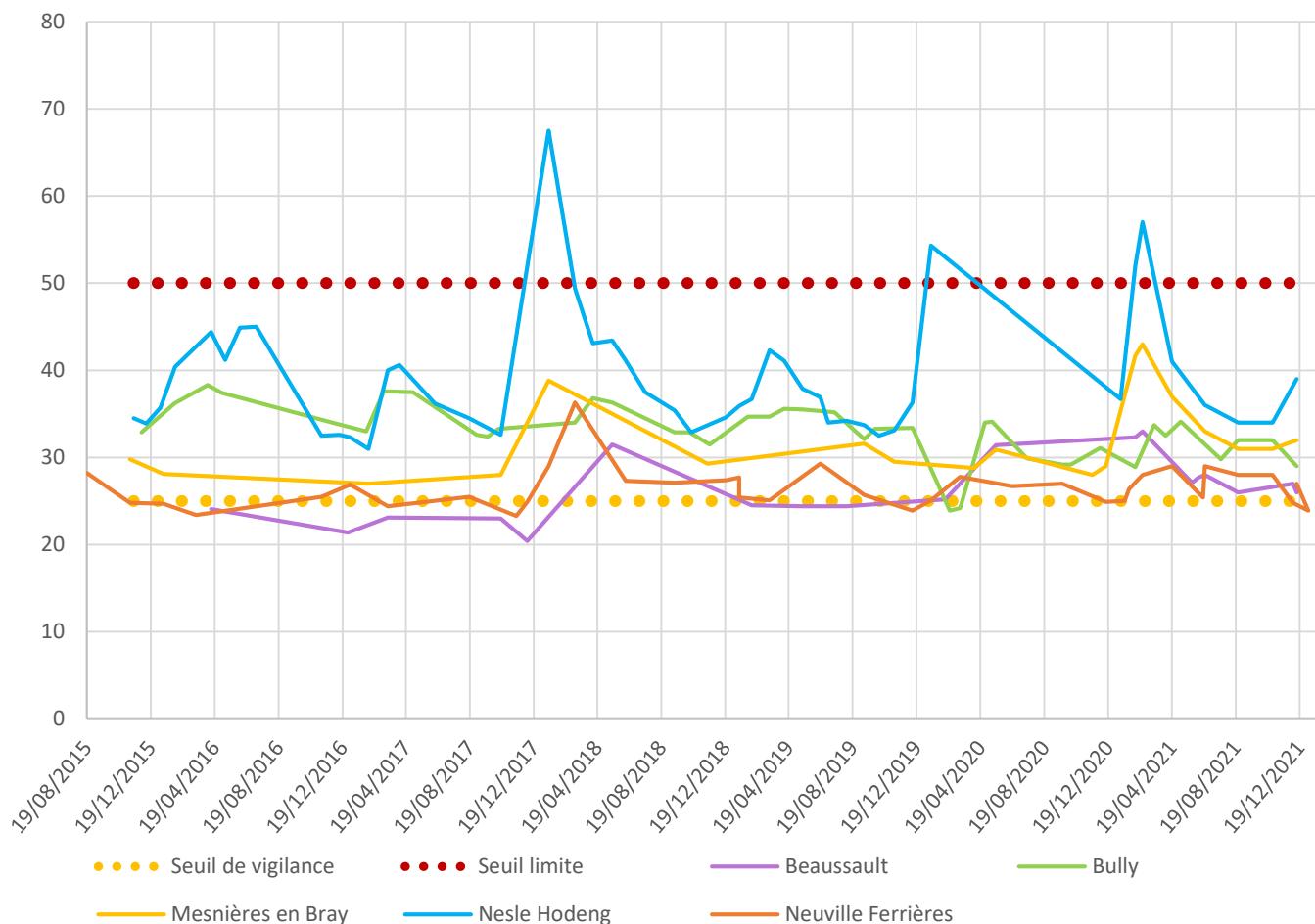
Il s'agit de produits utilisés comme aide à l'agriculture (types fongicides, herbicides, insecticides) pour le bon développement des cultures afin de les protéger contre des organismes considérés comme nuisibles.

Il existe une grande diversité de molécules qui ont toutes une interaction différente avec leur environnement. A la surface du sol, certaines molécules peuvent ruisseler jusqu'aux cours d'eau. Dans le sol, les molécules sont soit dégradées, soit stockées. Certaines d'entre elles s'infiltrent jusque dans la nappe phréatique et migrent à travers l'écoulement de la nappe vers les eaux de captage.



# Quelle qualité d'eau aux captages du syndicat ?

## En ce qui concerne les Nitrates



### **Pour rappel :**

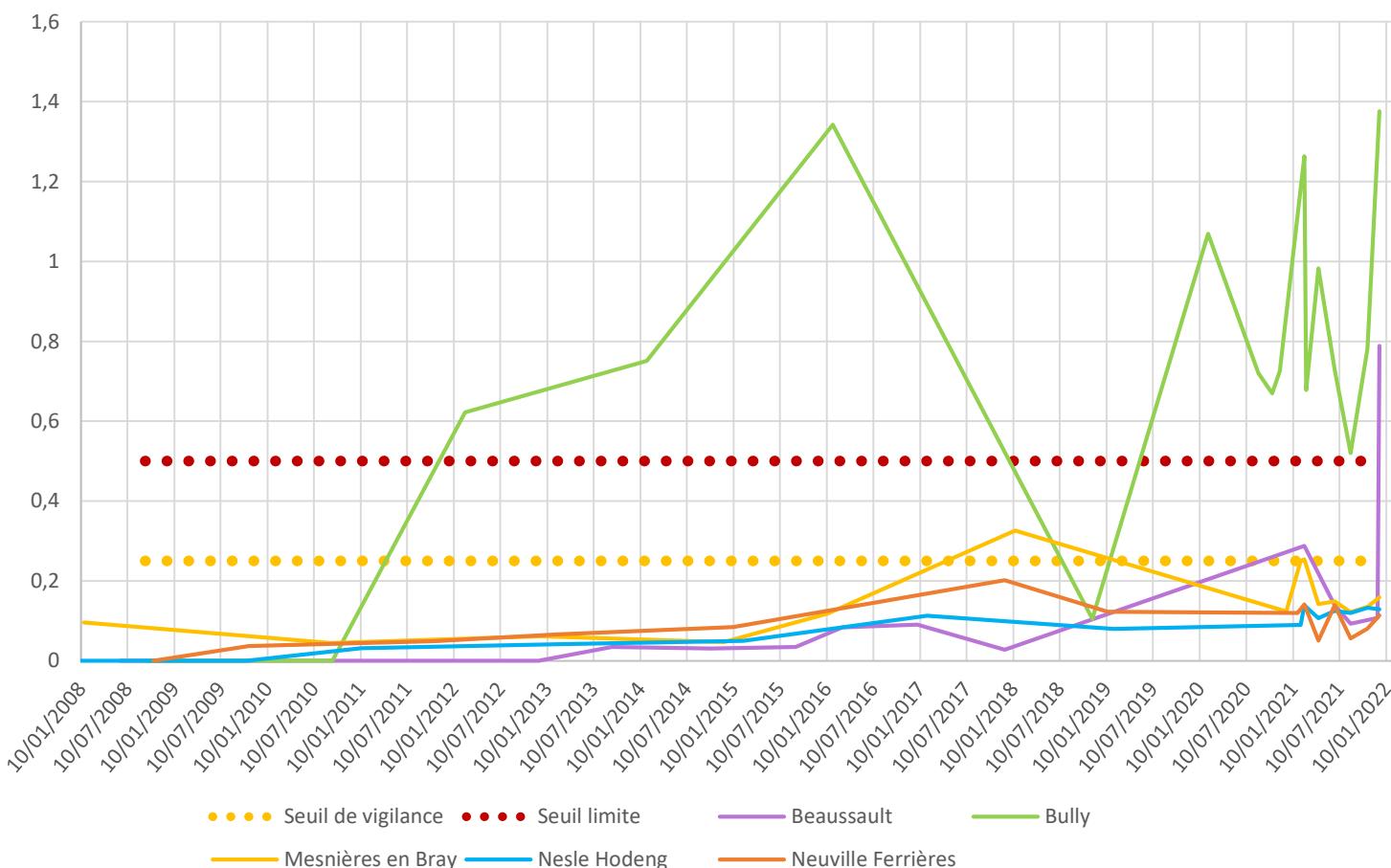
La teneur en nitrates dans l'eau s'exprime en milligramme par litre (mg/L) d'eau et est mesurée sur l'eau « brute », issue directement du captage sans traitement préalable.

**Seuil limite** - La norme réglementaire pour la teneur en nitrates dans l'eau potable est fixée à 50 mg/L.

**Seuil de vigilance** - Le seuil de vigilance pour la teneur en nitrates dans l'eau potable est fixé à 25 mg/L.

	En diminution	En stagnation	En augmentation
Beaussault			✓
Bully	✓		
Mesnières-en-Bray			✓
Nesle-Hodeng			✓
Neuille-Ferrières			✓

## En ce qui concerne les Pesticides



### **Pour rappel :**

La teneur en pesticides dans l'eau s'exprime en microgramme par litre ( $\mu\text{g/L}$ ) d'eau et est mesurée sur l'eau « brute », issue directement du captage sans traitement préalable.

**Seuil limite** - La norme réglementaire pour la teneur en pesticides dans l'eau potable est fixée à 0,5  $\mu\text{g/L}$ .

**Seuil de vigilance** - Le seuil de vigilance pour la teneur en pesticides dans l'eau potable est fixé à 0,25  $\mu\text{g/L}$ .

### **A noter :**

La tendance des produits de protection des plantes pour l'ensemble des captages est à l'augmentation

## Quelles molécules de pesticide sont détectées ?

	Interdites	Autorisées
Beaussault	Atrazine et ses dérivés	Chlortoluron Et dérivés du Métazachlore et du Métolachlore
Bully		Dérivés du Métazachlore, Métolachlore et du Dimétachlore
Mesnières-en-Bray		Dérivés du Métazachlore et du Dimétachlore
Nesle-Hodeng		Dérivés du Métolachlore et du Dimétachlore
Neuille-Ferrières		Dérivés du Métazachlore, Dimétachlore et du Glyphosate

# Une animation agricole pour impulser une dynamique territoriale :

L'animation de la démarche BAC est une mesure essentielle et déterminante pour assurer le succès de la démarche BAC.

## **Une mise en réseau**

→ L'objectif est de travailler avec les acteurs locaux (agriculteurs, organisations professionnelles agricoles, associations et réseaux...)

- Pour s'accorder sur des objectifs partagés,
- En organisant des réunions régulières de mise au point avec les partenaires pour vérifier le bon avancement des opérations.



## **Une co-construction des actions** ☀

→ L'objectif est d'accompagner les agriculteurs sur la base du volontariat et de rassembler les meilleures conditions (appui technique, recherche de financements,...) à la réalisation des actions

- En établissant un état des lieux des territoires BAC au moyen des diagnostics agricoles,
- Pour faciliter l'émergence du plan d'actions,
- Qu'il faut rédiger, suivre et évaluer.

## **Un suivi du volet agricole des études BAC** ☀



→ L'objectif est de favoriser la pérennisation de la démarche dans le temps par :

- L'appui dans la réalisation du diagnostic,
- La mise en place de formations, d'interventions, de visites de terrain, d'expérimentations...,
- La formulation de propositions de réorientation des actions et l'entretien de la dynamique de concertation.

## Concrètement, de l'animation sur le syndicat :

Un poste d'animation agricole a été créé au sein du SIAEPA O2 Bray depuis le 1<sup>er</sup> août 2020 dans le but de créer une véritable dynamique autour des captages d'eau en vue d'une amélioration globale de la qualité de l'eau.

Ce poste est mutualisé avec le SIAPEA de la Vallée de l'Eaulne pour lequel les démarches similaires sont en cours.

L'animatrice agricole est missionnée pour réaliser les actions d'animation agricole et ce pour l'ensemble des territoires BAC des deux syndicats, soit plus de **8 000 ha** de surfaces au total.

L'arrivée de cette animatrice agricole permet au syndicat de poursuivre la démarche dans laquelle il s'est engagé afin de réduire les pressions sur les eaux des captages.

La prise en main de cette démarche s'opère par cette personne. Elle sera la référente sur les sujets agricoles en lien avec la protection de la ressource en eau.

Pour plus d'information sur les missions et la démarche BAC, les coordonnées de l'animatrice sont les suivantes :

Julia Chiaverini

Tel : 07.64.47.03.90

Mail : [julia.chiaverini@o2bray.fr](mailto:julia.chiaverini@o2bray.fr)